



N°

1

LA GAZETTE

DE LA COMMUNE DE SINNAMARY

Octobre 2015

Votre Gazette revient chaque mois pour vous informer des dernières actualités de votre commune.

SCOLARITÉ

Une rentrée des classes réussie

La Commune de Sinnamary n'a pas ménagé ses efforts durant les grandes vacances, afin d'accueillir les élèves et le personnel enseignant dans les meilleures conditions. 798 élèves ont pu retrouver les chemins de l'école à Sinnamary : 197 à l'école élémentaire Ulrich SOPHIE, 155 à l'école maternelle, 153 à l'école élémentaire Athis Latidine et 293 au collège Elie Castor.

L'école de musique et de danse a fait sa rentrée

Après les scolaires, les musiciens et danseurs de l'école de musique et de danse ont fait leur rentrée le 23 septembre 2015. Ils ont ainsi repris les cours de trombone, trompette, batterie, percussions, danse traditionnelle, chorale, chant, guitare, flûte, saxophone, clarinette et piano.

Tarifs annuels :

| 1 adulte | 1 enfant jusqu'à 16 ans | 1 adulte + 1 enfant | 1 adulte + 2 enfants | Tarif famille nombreuse (3 enfants) |
|----------|-------------------------|---------------------|----------------------|-------------------------------------|
| 144 € | 106 € | 210 € | 277 € | 234 € |

Une nouvelle promotion d'apprentis à Sinnamary

Dans le cadre d'un projet consulaire et municipal visant à développer la formation en apprentissage, la CCIG a ouvert une nouvelle promotion 2015-2016 du titre professionnel « Technicien Supérieur du Transport Terrestre de Marchandises », qui débutera en octobre, à l'hôtel des entreprises de Sinnamary.

Les conditions pour intégrer la formation :

- BAC et/ou Certificat de Compétences Professionnelles (CCP)
- Connaissances de l'anglais
- Permis de conduire B souhaitable (véhicules légers)

Contacts

Sinnamary :

Hôtel des entreprises - 1 rue Bois de rose - 97315 Sinnamary
Tél : 0594346085
Email : hoteldesentreprises@ville-sinnamary.fr

Matoury :

Centre de formation d'apprentis - ZA Parkway Larivot - Espace consulaire de formation - JP Prévot - 97351 Matoury
Tél : 0594299683 / 0594299680 / 0594299689
Fax : 0594299681
Email : cfa@guyane.cci.fr

INSTITUTIONNEL

Le Maire dénonce l'état dégradé de la RN1

Soucieux de la sécurité des usagers sur nos routes, le Maire a interpellé le Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL). « Le récent épisode pluvieux qu'a connu la Guyane il y a quelques semaines a de nouveau mis en exergue l'état très dégradé de certaines portions de la route nationale 1, entre Kourou et Sinnamary », écrit Jean-Claude Madeleine dans un courrier daté du 18 juin 2015. Il y dénonce l'affaissement des accotements, les sillons qui retiennent l'eau de pluie avec un risque élevé d'aquaplaning et l'absence partielle ou totale de marquage au sol, conjugués au défaut d'éclairage public et de réseau téléphonique. Convaincu que la sécurité routière est une priorité nationale et que des travaux sont d'ores et déjà programmés, le Maire a sollicité le planning et la nature des opérations.

Par courrier, en date du 30 juillet 2015, le DEAL, monsieur Denis GIROU, a donc fait savoir que « l'ensemble du marquage au sol de la RN1 sera repris à la saison sèche entre Cayenne et Sinnamary ». Il ajoute qu'une étude a révélé un défaut de structure de la chaussée et qu'il a été établi un programme de réparation s'étalant sur quelques années. Denis Girou précise que l'état actuel des crédits n'a pas permis la réalisation complète des travaux.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif

Depuis le 1er juillet 2015, la compétence « assainissement non collectif » a été transférée à la CCDS, qui a voté la création du Service Public d'Assainissement Non Collectif. Dans l'attente de sa mise en fonction prévue en 2016, la CCDS assure le contrôle de conformité et le diagnostic de fosse septique.

Contact : 0594220017

TRAVAUX

Rénovation du pont de Madame de Maintenon

Le Maire de Sinnamary, Jean-Claude MADELEINE, se félicite de la signature du Contrat Plan Etat-Région, qui prévoit la somme de 3,5 millions d'euros pour la rénovation du pont de Madame de Maintenon. La collectivité veillera à la tenue du calendrier de réalisation des travaux.

Le pont de la crique Toussaint est rénové

Du 04 août au 25 septembre 2015, l'entreprise LSDS a réalisé les travaux de sécurisation du pont de la crique Toussaint, pour un montant de 28810 euros.

Avis aux associations ! Communiquez votre actualité à la Commune de Sinnamary afin qu'elle paraisse dans la Gazette.

Commune de Sinnamary - 1 rue du Calvaire - 97315 Sinnamary

Retrouvez-nous sur notre site : sinnamary.mairies-guyane.org, sur [facebook.com/sinnamary](https://www.facebook.com/sinnamary) et sur twitter.com/ville_sinnamary

Papillonite : le Maire interpelle Ségolène ROYAL

Suite à l'observation de nombreuses chenilles sur le territoire de Sinnamary, une forte pullulation de papillons cendres est à prévoir dès le mois de novembre. En réponse au courrier du Maire sur les nuisances provoquées par le papillon cendre, la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie a notifié que l'Institut Pasteur n'a pu obtenir de résultats concluants sur l'efficacité des produits insecticides à base de BTI. Toutefois, l'étude devrait reprendre une fois que l'Institut aura collecté suffisamment de femelles gravides et « il devrait être en mesure de présenter des résultats exploitables au printemps 2016 », précise Ségolène ROYAL.

La sirène de sécurité civile est en marche

Face à la présence de risques majeurs, la Commune de Sinnamary s'est dotée d'une sirène dans le cadre du Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP). En cas de danger grave et imminent, la sirène diffusera un message vocal et un signal sonore de trois séquences d'une minute et 41 secondes puis d'une séquence de fin d'alerte de 30 secondes. Par ailleurs, plusieurs tests d'enclenchement seront réalisés durant le mois d'octobre et chaque 1er mercredi du mois. Pour connaître les consignes de comportement en cas d'alerte, reportez-vous au Document d'Information Communal des Risques Majeurs disponible sur le site de la Commune et à la police municipale.

Exercice d'évacuation

Un exercice d'évacuation aura bientôt lieu à Sinnamary, sous le commandement de la Préfecture. Cette mise en situation d'une évacuation vers Kourou, en cas de rupture du barrage de Petit-Saut, a pour objectif de développer une culture du risque chez les Sinnamariens. Une partie des établissements scolaires sera donc évacuée. À cette occasion, les pompiers, les Forces Armées en Guyane, le RSMA, l'ARS, la DEAL, le Conseil Général, le SAMU, la Croix Blanche, EDF et la Croix Rouge assureront leurs rôles dans le déroulement d'un tel plan et le poste de commandement sera activé.

AGENDA

18 octobre 2015 - Kayenn Jazz Festival

La Commune de Sinnamary s'est associée à la Ville de Cayenne afin de démocratiser le jazz. Le Kayenn Jazz Festival se déplacera donc à Sinnamary le dimanche 18 octobre 2015. Dès 17h30, l'espace Sinnaryouz vibrera aux rythmes du jazz avec les groupes Karn & the Howling Soul et Paco Séry Group.

25 octobre 2015 - Marathon du cœur des Savanes

Les Communes de Sinnamary et d'Iracoubo organisent la 2ème édition du marathon du cœur des Savanes, par équipe de relais (6 relayeurs), le dimanche 25 octobre. Pour participer au marathon, téléchargez la fiche d'inscription sur le site de la mairie (rubrique actualités).

31 octobre 2015 - La nuit de l'horreur

Fêtez halloween avec la Commune de Sinnamary, le samedi 31 octobre 2015, à partir de 19h00, sur la place An ba mang.

À la découverte du Chemin des Savanes

Le chemin des savanes est ouvert ! Découvrez notre patrimoine naturel et humain de manière originale, en suivant un parcours sonore ponctué de points d'observation du paysage. Des mobiliers ont été installés pour vous faire découvrir l'histoire des savanes. Ecoutez les témoignages d'habitants, d'agriculteurs, de scientifiques et laissez-vous surprendre par des ambiances sonores, des extraits musicaux et des contes lors des trajets reliant les points d'intérêt. Les différents thèmes abordés vous feront traverser plusieurs époques historiques, poser un regard nouveau sur le paysage, les plantes et animaux qui peuplent les savanes.

Pour plus d'informations rendez vous sur le site www.savanes.fr et téléchargez l'application Chemin des Savanes sur votre smartphone ou votre tablette.

Service environnement : 0694167291

Réunions de quartier

Le Maire et son équipe vont à la rencontre des habitants de chaque quartier pour un moment d'écoute et de dialogue. Les habitants de la Piste de Saint-Elie et de la crique Toussaint ont été les premiers à bénéficier de cet échange.

Formation sur les subventions aux associations

Les 17 et 18 septembre, la Commune de Sinnamary a organisé une formation sur l'attribution de subventions aux associations, à laquelle les élus municipaux et près d'une trentaine de membres d'associations ont pu participer.

HOMMAGE

La doyenne de France est Sinnamarienne

C'est avec beaucoup de joie et d'émotion que le Maire et son Conseil Municipal tiennent à témoigner leur admiration à Madame Eudoxie Hermine BABOUL, dite Mimine. Née le 30 septembre 1901, à la savane Brigandin, à Sinnamary, elle détient aujourd'hui le titre de doyenne de France. Mère de deux filles, grand-mère, arrière grand-mère et arrière-arrière grand-mère, Mimine a toujours été une femme au grand cœur, discrète et dont les maîtres-mots sont « partage », « amour » et « paix ». Son secret de longévité ? Probablement le couac qu'elle consomme au quotidien, accompagné de préférence, de sa pimentade. Choyée par sa famille, Mimine qui, depuis l'âge de 109 ans réside chez son petit-fils Joubert, à Matoury, fait aujourd'hui la fierté de tous les Sinnamariens.

Hommage à Man Sérotte

La municipalité rend hommage à Madame Gisèle Sérotte, affectueusement surnommée Man Sérotte. Disparue le 18 septembre 2015, à l'âge de 94 ans, cette Sinnamarienne née à Malmanoury, a consacré sa vie à la transmission du patrimoine folklorique Guyanais, à travers son groupe Buisson Ardent et ses soirées populaires organisées chaque samedi à la salle Konvwé.

Avec Man Sérotte disparaît donc une grande personnalité qui aura profondément marqué la tradition musicale Guyanaise.

Directeur de publication

Jean-Claude MADELEINE

Conception - réalisation

Service communication

Tél : 0594346629

audrey.sophie@ville-sinnamary.fr